

Iran : Nouveau cycle de mobilisations des salarié.es du secteur pétrolier

(11 octobre 2023)

Depuis des mois, les travailleurs/euses des secteurs du pétrole, du gaz et de la pétrochimie se mobilisent par intermittence. Cette nouvelle vague de mobilisation a débuté en octobre dernier.

Selon les informations publiées lundi 25 septembre par des salarié.es, un certain nombre de travailleurs/euses licencié.es par l'un des prestataires de la *Compagnie de raffinage de gaz Howeyzeh* s'étaient rassemblés devant l'entreprise pour faire entendre leurs revendications.



Ces salarié.es ayant des contrats à court terme de trois mois, étaient mobilisé.es contre la décision de les licencier. Ils/elles ont exigé de retrouver leur emploi en bloquant l'entrée de l'entreprise.

Lundi 2 octobre, les employé.es des plates-formes offshore de deux compagnies pétrolières et gazières iraniennes (*Plateau* et *Pars Oil*) se sont rassemblé.es sur leur lieu de travail pour protester contre la fixation d'un plafonnement illégal des salaires.

Selon les déclarations des travailleurs/euses de ces deux entreprises, ces mobilisations se poursuivront jusqu'à ce que les autorités réagissent et lèvent cette mesure. Tous les lundis, ils/elle se mobiliseront contre cette réduction illégale de leurs salaires.



Le 9 octobre, les employé.es d'*Arkan-e-Salés* se sont rassemblé.es dans la raffinerie de pétrole d'Abadan pour protester contre les mauvaises conditions de vie ainsi que l'absence de sécurité de l'emploi. Ils/elles ont exigé la suppression des sociétés d'intérim et de prestation de services.

Dans cette raffinerie, environ quatre mille travailleurs/euses sont soumis à de mauvaises conditions de travail et de vie et n'ont aucune garantie de l'emploi.

Ces salarié.es veulent obtenir :

- l'attribution des bons d'achat pour les hydrocarbures,
- la suppression des discriminations entre salarié.es pour l'accès aux prestations sociales,
- l'amélioration des grilles de classification de l'ensemble du personnel,
- le paiement des arriérés de salaires.



Les exigences d'arrêt du recours à la sous-traitance, d'augmentation des salaires et de sécurité au travail font partie des revendications nationales des salarié.es du secteur pétrolier. Tous les lundis, les travailleurs de ce secteur manifestent pour les faire aboutir.

Le lundi 16 octobre, le personnel du ministère du pétrole travaillant sur les plateformes de *Forozan*, *Abu Zar* et *Behrgansar* de la *Continental Plateau Oil Company*, ainsi que celui de l'*Aghajari Oil and Gas Operating Company*, a demandé la suppression du plafonnement des salaires, la suppression des attaques contre les retraites la restitution des retenues fiscales indûment effectuées ainsi que la pleine application de l'article 10 de la loi du travail.



Par ailleurs, le 18 octobre, les salarié.es titulaires de l'*Aghajari Oil and Gas Operating Company* se sont rassemblés une fois de plus pour protester contre le plafonnement de leurs salaires. Les revendications urgentes de ces employés sont la suppression du plafond salarial et des attaques contre les retraites, ainsi que la restitution des retenues fiscales indûment effectuées.

Les principales revendications des travailleurs/euses contractuel.les sont en général la fin du recours à la sous-traitance, l'élimination des discriminations, ainsi que l'obtention des mêmes conditions juridiques et sociales que les titulaires effectuant le même travail. Le lundi est le jour où les salarié.es du pétrole ont décidé de se mobiliser jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites.

Au cours des dernières années, les travailleurs/euses de l'industrie pétrolière ont à plusieurs reprises organisé des mobilisations sous diverses formes, y compris par des manifestations de masse et des grèves, afin d'obtenir gain de cause. Depuis le début de l'année, les protestations des salarié.es du secteur pétrolier ont repris incluant leurs revendications particulières, et les travailleurs/euses du pétrole ont passé de nombreux jours en grève. Cette série de grèves a été très étendue et plus d'une centaine d'unités de production y ont participé.

Le 8 juillet dernier, un certain nombre de travailleurs/euses de l'Arkan-e-Salés du ministère du pétrole sont venu.es à Téhéran pour protester contre la non-application du plan d'élimination de la sous-traitance. Ils/elles se sont rassemblé.es devant le siège de la direction. La principale revendication de ces salarié.es était "l'arrêt de la sous-traitance".

Ces travailleurs/euses ont déclaré dans une interview accordée à l'une des agences de presse gouvernementales, que près de 105 000 personnes travaillant dans des compagnies d'Etat du secteur des hydrocarbures demandent l'arrêt de la sous-traitance et des embauches directes par le ministère du pétrole.



Depuis cette date, d'autres mobilisations ont eu lieu dans le secteur pétrolier et gazier, et elles se poursuivent jusqu'à présent. La décision des salarié.es contractuel.les de se rassembler à nouveau à Téhéran, ainsi que la mobilisation des lundis ont fait entrer les protestations des travailleurs du pétrole dans un nouveau cycle de mobilisation.

Face à la résistance du gouvernement et des sous-traitants aux revendications fondamentales des travailleurs/euses du pétrole, du gaz et de la pétrochimie au cours de l'année écoulée, les syndicalistes et les grévistes avancent quatre propositions :

- * Mettre l'accent sur les revendications fondamentales communes dans le but de faire croître le nombre de salarié.es participant de façon régulière à des mobilisations répétées ;
- * Organiser de façon indépendante les travailleurs/euses dans le but d'une auto-organisation durable des salarié.es sur la base de mobilisations régulières ;
- * Renforcer la communication entre les travailleurs/euses, sur la base d'informations et de comptes-rendus émanant directement des salarié.es et concernant les mobilisations et les grèves ;
- * Attirer le soutien et la solidarité de syndicats et de structures syndicales internationales.

Une combinaison efficace de ces propositions augmenterait la probabilité que les travailleurs/euses obtiennent la satisfaction de leurs revendications ; elle créerait une étape qualitative efficace dans l'avancée du mouvement revendicatif et constituerait un facteur de renforcement du mouvement ouvrier et de la lutte des classes.

Extrait du bulletin d'information du Syndicat des travailleurs révolutionnaires d'Iran.

Traduction en français d'un texte publié par *Alternative Workers News Iran*, réseau international auquel participe SSTI http://www.iran-echo.com/echo_pdf/AWNI_No_189.pdf